

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201803E

Séance du 30 mars 2018

Date convocation : 13 mars 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Excusés : 1

Votants : 9

L'an deux mille dix-huit et le vendredi trente mars, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Marie-Christine CHEUZEVILLE

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

#### **Objet : Approbation du Compte Administratif 2017 du budget Réseau Chaleur Bois**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 du budget réseau Chaleur Bois dressé par Madame Sylvie SIMPSON, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) Lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel présente les résultats cumulés suivants :

Section de fonctionnement	0
Section d'investissement	+ 2 073,14

2) Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Sylvie SIMPSON